

ARDAINES

Association de Regroupement pour le Développement des Acteurs et des Initiatives Nouvelles d'Economie Solidaire

Territoire : Parc Naturel Régional des Ardennes

Genèse

Depuis 2010, plusieurs acteurs de l'ESS réfléchissent à la manière de mutualiser leur action afin de rechercher les moyens de développer sur un territoire visé des activités économiques pour favoriser la création et la pérennisation d'emplois dans le cadre d'un développement local durable. Leur objectif est la mise en place d'un regroupement de structures de l'ESS intervenant, mais pas exclusivement, sur le territoire du Parc Naturel Régional des Ardennes, à la fois pour renforcer la viabilité économique des structures membres, mais aussi pour mettre en œuvre de nouveaux projets économiques.

Création en mars 2011 de l'association ARDAINES. Il s'agit d'un regroupement opérationnel visant la consolidation et le développement d'activités économiques portées par chacun des membres, tout en recherchant les complémentarités et les effets de leviers, démarche qui s'inscrit dans la valorisation des ressources locales ; l'ancrage territorial des activités économiques ; la diversité sectorielle au-delà des seules productions et filières industrielles ; l'intégration d'acteurs du champ de l'économie sociale et solidaire de toute taille ; l'expérimentation dans l'innovation sociale.

Par ailleurs, la mise en place d'un développement d'activités dans le champ de l'Entrepreneuriat social permet également d'envisager la construction de parcours de retour à l'emploi, allant de l'émergence de projet professionnel à la qualification des personnes accueillies, mais aussi la création d'entreprises par les personnes intéressées à cette démarche.

Objectifs du pôle

Objectif principal :

Permettre un effet de levier dans l'émergence, la consolidation, le développement d'activités économiques ancrées sur un territoire au service de la population locale dans le cadre de l'ESS ; permettre d'articuler leurs actions et mutualiser leurs moyens pour générer de nouvelles activités sur leur territoire d'intervention, le Parc Naturel Régional des Ardennes, autour de 5 pôles : la valorisation des déchets, l'écoconstruction bois, l'agriculture biologique, les services à la personne et un pôle culturel.

Objectifs transversaux :

- S'inscrire dans le développement local et durable,
- S'inscrire dans l'économie sociale et solidaire,
- Donner une meilleure lisibilité.

Objectifs opérationnels :

- Mutualiser des moyens entre acteurs et réseaux lorsque cela est possible,
- Développer des activités économiques et culturelles en lien avec et pour le territoire,
- Favoriser les synergies économiques entre entreprises locales (ESS et « classiques »),
- Favoriser l'insertion professionnelle : acquisition de compétences et qualification,
- Favoriser l'hébergement de porteurs de projets pour viabiliser économiquement des activités émergentes.

Activités & nature des coopérations

1. Construction & habitat
2. Agriculture & agroalimentaire
3. Services à la personne

Cinq pôles ou filières d'activités dans une logique de construction de parcours d'insertion, de qualification et de création d'activités complémentaires, qui ne doivent pas être perçues comme « cloisonnées », car des passerelles se mettront en place pour générer des effets de leviers dans les démarches de développement économique de chacun des membres :

- Bois, éco-matériaux et écoconstruction
- Valorisation des déchets et réemploi
- Agriculture biologique
- Services à la personne
- Culture, petit artisanat et artisanat d'art

En effet, les activités des membres sont complémentaires dans le champ de l'insertion professionnelle et à l'accompagnement au développement d'activités économiques. Le projet est fondé sur le développement d'activités économiques et la construction de parcours d'insertion et de formation professionnelle, ce que l'on peut résumer ainsi : de l'Atelier Chantier d'Insertion à la création d'entreprise.

ARDAINES a aussi pour mission d'identifier, rassembler et créer les services, outils et procédures répondant aux besoins de ses membres. Ce sont, entre autres :

- la mise en place d'un dispositif commun de veille commerciale,
- l'élaboration d'un plan de formation commun,
- la mise en œuvre d'une démarche d'achats responsables,
- le développement d'outils communs de suivi de gestion des entreprises,
- le développement d'une stratégie de relations publiques.

Depuis fin 2012, avec le soutien du Conseil général des Ardennes, le Pôle dispose d'un bâtiment industriel de plus de 2 000 m² couvert sur une surface de terrain de plus d'un hectare. Ce bâtiment, implanté à Signy-le-Petit, accueille déjà la scierie et l'entreprise d'écoconstruction ACACIA Construction. Ce bâtiment a vocation à devenir une « pépinière de projets d'entreprises solidaires » visant l'accueil d'autres projets d'entrepreneuriat social. Il est prévu l'accueil d'activités de formation, pour l'instant ponctuelles, de l'association ALTAIS Conseil dans le domaine de l'écoconstruction, ainsi que des CACES (permis chariot élévateur, engins de chantier, etc.) en lien avec un partenaire économique local.

Chiffres clefs

- 92 personnes salariées représentant plus de 56 équivalents temps plein
- 55 salariés gérés dans un cadre mandataire représentant 15 équivalents temps plein

Acteurs du pôle

Les associations suivantes sont parties prenantes du pôle :

- **Acacia Construction** : entreprise d'insertion dans l'éco-construction
- **Altais Conseil** : formation et conseils
- **Ardennes Services** : services à la personne
- **L'Art Né Sens** : détournement d'objets récupérés, animation d'ateliers thématiques loisirs créatifs et artisanat d'art
- **Bell'Occas** : ateliers et chantiers d'insertion dans le réemploi d'objets ménagers et le textile ainsi qu'une scierie bois
- **Bell'Occas 3^E** : entreprise d'insertion dans le réemploi de déchets d'équipement électrique et électronique

Gouvernance & Financement

Association loi de 1901 avec un représentant de chaque structure adhérente au Conseil d'administration

Partenaires : Conseil Régional de Champagne-Ardenne, Conseil Général des Ardennes et Parc Naturel Régional des Ardennes (92 communes réparties sur les 9 cantons - 76 062 habitants)

Mise en place d'un comité de pilotage avec les partenaires

Financement : expérimentation dans le cadre du dispositif PROGRESS de la Région Champagne-Ardenne.

Perspectives de développement

- Favoriser l'émergence et la consolidation d'une plateforme d'agriculture biologique,
- Permettre le développement de l'habitat écologique à charge maîtrisée sur le territoire,
- Faciliter l'accès à la création d'activités et d'entreprises du champ de l'entrepreneuriat social,
- Favoriser l'accès à la formation pour la qualification des personnes en parcours d'insertion professionnelle et de création d'activités sur des territoires ruraux.

